

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Novembre - Décembre 2017





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2545 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°160

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires – Dépôt légal n° 180202526, année 2017
- Photo de couverture : Carole Guenet

• **Maire**
 Georges URLACHER

• **Maires Adjoints**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication, à la ville numérique et au label qualité

Suzanne LE CLEACH

5^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les syndicats

Déborah MALMEJAT, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Conseillers Municipaux**

Valérie FAZENDEIRO, conseillère municipale

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Pour les rencontrer, prendre contact avec le service « Accueil » de la mairie.

Avec l'arrivée de décembre apparaissent, dans de nombreux foyers, les calendriers de l'Avent qui font la joie des petits et qui leur permettent de patienter jusqu'à l'arrivée prochaine du Père Noël dans la nuit du 24 au 25 décembre.

Pour les plus âgés, c'est le temps des préparatifs des traditionnelles festivités de fin d'année.

À Périgny, décembre a commencé, pour la première fois cette année, avec un marché de Noël qui a connu un beau succès.

Cette manifestation était également inscrite sous le signe de la solidarité au travers d'un défi pour l'opération Téléthon, auquel de nombreux Pérignons ont participé et une somme d'environ 1500 € a déjà été récoltée, somme qui sera entièrement reversée à cet organisme. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont donné de leur temps pour organiser cette nouvelle manifestation.

Décembre, c'était aussi, pour nos plus jeunes, les spectacles de fin d'année : « Au pays du Père Noël » pour ceux de l'école maternelle et « S.O.S. Père Noël » pour les plus grands de l'école élémentaire.

Nos aînés n'auront pas été en reste, puisqu'ils auront pu assister, après avoir découvert, pour certains, l'espace « La Rue » et l'univers de l'artiste « The Bestiol », à la réception du 17 décembre au cours de laquelle ils se seront retrouvés autour d'un déjeuner festif, suivi d'un après-midi dansant animé par Cristina, Viana et Alain Tarlet, le maître des lieux.

Et comme chaque année, ceux qui n'auront pas pu participer à ce repas auront reçu un appétissant colis gourmand.

Durant cette période que l'on a coutume d'appeler la « Trêve des confiseurs », je vous souhaite à tous de profiter de ce temps de détente et de passer d'agréables fêtes de Noël et du jour de l'An, que vous les passiez en famille ou entre amis.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très bonne année 2018.



• Votre Maire,
Georges URLACHER

Happy New Year • Prospero Anno Novo • Godt Nyttar • Gelukkig Nieuwjaar • Prospero Año Nueva

TRAVAUX



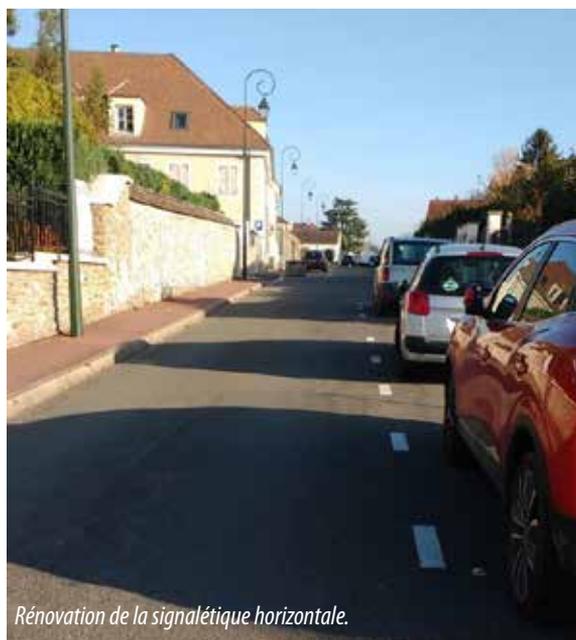
Aménagement des accotements dans l'Impasse du Bel Air.



Aux abords de l'aire de jeux et de détente : Déplacement des tables de ping-pong. Aménagement des accès des terrains de football et tennis. Restauration du chemin piétonnier menant à la Maison de la Nature.



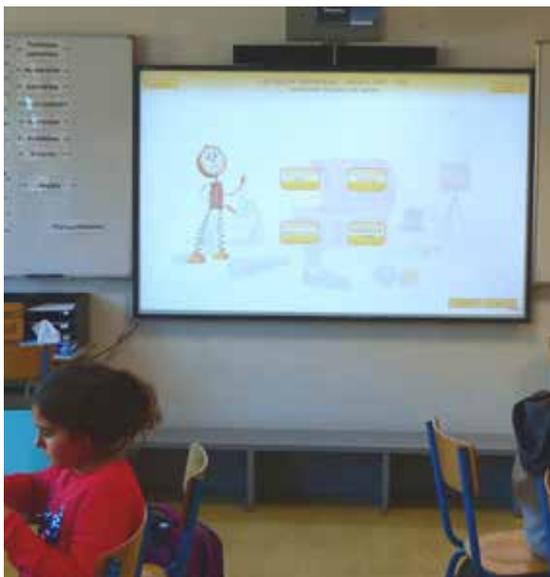
Mise à jour de la signalétique verticale et rénovation de la signalétique horizontale.



Rénovation de la signalétique horizontale.



Installation de bandes d'éveil à la vigilance aux passages piétons et abaissement des trottoirs.



Équipement d'une deuxième classe avec un tableau numérique.



Doublage extérieur et ravalement des logements de l'école Georges Huré.

RETOUR SUR LE MONTANT DES TAUX COMMUNAUX

Suite aux quelques réactions de certains Pérignons qui, semble-t-il, n'ont pas lu l'article sur ce sujet dans le n° 158 de mai/juin dernier, nous refaisons donc un point sur cette question sous forme de tableau cette fois-ci, qui sera nous l'espérons plus compréhensible.

Comme expliqué dans ce numéro, notre commune a intégré l'établissement public territorial du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) au 1er janvier 2016.

Avant 2016, la Communauté de communes déléguait la compétence gestion des eaux pluviales au SyAGE et la contribution y afférent apparaissait dans la colonne « syndicats de commune ».

Depuis cette date, GPSEA a repris cette compétence de plein droit.

La collecte de l'impôt « eaux pluviales » ne s'étant pas faite en 2016 et GPSEA n'étant pas autorisé à collecter directement l'impôt, il revient désormais aux communes de collecter cet impôt auprès de ses administrés et de le reverser intégralement au Territoire.

Enfin, pour de ne pas alourdir l'impôt 2017, GPSEA a convenu que le rattrapage 2016 soit lissé sur sept années, de 2017 à 2023.

Année	T. H.	T. F.	T. H.	T. F.
	Taux communaux		Taux syndicats de communes	
2015	23,44	15,68	1,81	1,98
2016	23,85	15,94	0,812	0,912
2017	25,19	17,14	0,857	0,958

Baisse des taux car part
« eaux pluviales »
non prélevée en 2016

Taux 2017 comprenant la taxe
« eaux pluviales » + rattrapage de
l'année 2016 non prélevée

Il n'y a donc pas eu d'augmentation de la part communale des impôts locaux.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN AGISSONS MAINTENANT !

Les hivers moins froids de ces dernières années ont favorisé l'infestation de la chenille processionnaire du pin dans nos régions. Il est donc essentiel que chacun agisse et prenne les mesures de lutte appropriées contre ce nuisible qui s'attaque non seulement dans tous types de pins mais également aux cèdres ou certains autres conifères.

C'est début février qu'il faut agir pour lutter contre les chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*). C'est en effet le moment d'installer les pièges autour des troncs (un piège par arbre infesté), avant que les chenilles descendent en procession pour aller se nymphoser dans le sol. Le dispositif est destiné à tromper les chenilles qui se nymphosent dans le sac du piège.

Début mai, il faudra planifier le démontage et la destruction des pièges, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité préconisées par le fabricant. À noter qu'il est important de placer le piège suffisamment en hauteur pour qu'il ne soit pas à la portée des enfants en raison de la toxicité du produit.

En période hivernale on peut aussi supprimer et brûler les nids soyeux des chenilles situés au bout des branches, à condition qu'ils soient



accessibles. Pour cette opération, il est indispensable de porter des équipements de protection individuelle afin de se protéger.



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES



© Ville d'Arles

Chers Pérignons,

Aidez nous à rendre notre ville plus propre.

Des distributeurs de sacs sont à disposition à plusieurs endroits pour ramasser les déjections de vos animaux.

Si personne ne ramasse, nous n'allons plus pouvoir marcher sur les trottoirs. En plus dans la rue ça ne sentira pas très bon.

Rappelez-vous ceci :

« **Une crotte, un sac et pas de gâchis** »,
n'en prenez pas plus qu'il ne vous en faut.

Les élus du Conseil Municipal Jeunes

ALSH ÉLÉMENTAIRE - ETÉ 2017

Cette année, le programme de l'accueil de loisirs élémentaire de la Maison de la Nature était sous le signe des enquêtes en juillet, et des voyages en août.

Les enfants ont pu aller à la piscine, à la Mer de Sable, au Jardin de la Préhistoire, au cinéma, à Koony Parc... Une sortie trottinette a également été proposée, les enfants ont adoré.

Ils ont aussi profité d'un séjour à la mer à Saint Gilles Croix de Vie.

Ce séjour a eu un franc succès.

Des veillées barbecues et pique-niques ont été proposées le soir de 18h45 à 21h30 avec les parents.

Nous espérons que tous ont apprécié cette période de grandes vacances.



LE CMJ ET L'ASSOCIATION DES PETITS PRINCES

Cette année le Conseil Municipal Jeunes avait pour projet d'œuvrer pour une association, il a choisi d'apporter son soutien à l'association des Petits Princes.

L'Association Petits Princes, créée en 1987, réalise les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

Pour les aider dans leurs projets, les enfants du CMJ ont réalisé une collecte de jouets à l'école G. Huré, les jouets collectés ont ensuite été

vendus lors de la brocante de la Saint Leu. C'est donc une somme de 140,87 € qui sera reversée à l'association.

Un grand merci à Inès CHEROUALI, Badis FERENKEN, Ethane MALMEJAT, Antoine BAUDOIN, Noam MEKIBES, Charles PUIGT, Lilou RICHARD, Lucie ABOUDI et Anthony MARTIN pour leur implication et pour cet acte de générosité.

VACANCES D'AUTOMNE À L'ALSH

Pendant les vacances d'automne, nous avons accueilli les enfants d'un des nombreux centres de loisirs de Boissy-Saint-Léger à l'occasion d'une journée à thème axée sur le développement durable. Durant la matinée, nous avons joué à des petits jeux sur le climat et l'énergie proposés par l'équipe d'animation de Périgny-sur-Yerres, puis nous avons pique-niqué tous ensemble.

Comme le beau temps était au rendez-vous, l'après-midi, Sylvie et Valérie, les animatrices de Boissy, nous ont organisé un grand jeu, type chasse au trésor, sur le thème des saisons. La journée s'est terminée par un goûter. Cet échange inter centre s'est tellement bien passé que nous nous rendrons à notre tour dans leur centre de loisirs aux vacances de printemps.



DÉPART CLÉMENTINE

Professeur de la section judo du Club Omnisports de Périgny durant de nombreuses années, Clémentine a été élue conseillère municipale en mars 2014.

Elle a aussitôt accompagné les enfants du CMJ dans leurs activités et a également mis toute son énergie et son opiniâtreté pour un projet qui lui tenait à cœur : redonner vie à notre ancienne fête des sports, en lançant les Olympiades de Périgny, ce qu'elle réussit avec beaucoup de succès. Suite à la naissance de sa fille Noémie sa vie prend un nouveau tournant qui l'a entraînée vers l'Ardèche.

Son énergie va nous manquer et nous espérons que les bénévoles, qu'elle avait réussi à fédérer, auront à cœur de nous aider pour reprendre le flambeau et relancer ces « Olympiades ».

L'ensemble de ses collègues du Conseil Municipal, et le personnel communal lui souhaitent bonne chance dans sa nouvelle vie.



LA RESTAURATION

Cette année le Service Enfance Jeunesse met en place différentes actions sur le temps du midi. Sur les deux écoles, l'équipe d'animation propose aux enfants de petits ateliers.

Pour les enfants d'âge maternel, les jeux dans la cour de récréation sont privilégiés tant que la météo le permet. Puis dans un premier temps, les activités dirigées seront proposées aux enfants de moyenne et grande sections. Dans un second temps, les enfants de petite section pourront participer dès que leur adaptation sera terminée. Quelques exemples pour la maternelle : atelier conte, modelage, jeux de société...

Pour les enfants d'âge élémentaire, un atelier théâtre est organisé les mardis et vendredis. Les autres jours, un animateur anime une activité en intérieur. Les thèmes varieront tout au long de l'année et selon les envies des enfants, par exemple : Halloween, atelier jonglage, création de décoration de Noël pour le téléthon du 9 décembre...

De plus, un projet anti gaspillage alimentaire est aménagé, les enfants d'âge élémentaire ont été sensibilisés par un court métrage le 11 septembre puis différents concours ponctueront l'année scolaire : concours de pesée des poubelles de tables (poubelle alimentaire), concours d'affiches et de slogans, passage de 5 à 4 composantes*. Nous ne manquons pas de vous informer des résultats.

Ces activités seront gratuites. Elles s'organisent en plus du temps de récréation qui est essentiel pour le bien-être des enfants.

D'ailleurs, pour les temps libres, le Service Enfance Jeunesse a investi en jeux et jouets très demandés par les enfants.

Le temps du midi est un temps enclavé entre deux temps scolaires, son but premier est de restaurer les enfants et de leur proposer un moment de détente et de loisir. La proposition d'activités dirigées est un plus pour les enfants volontaires et permet un échange enfant/animateur différent de la simple surveillance.



ET SES ANIMATIONS

Pourquoi le passage à 4 composantes

La lutte contre le gaspillage passe par une modification des menus des enfants. En effet, à partir du mois de janvier 2018 les menus passeront de 5 à 4 composantes : entrée ou dessert, un plat protidique, légumes et/ou féculent en accompagnement et un produit laitier.

Quelques Chiffres

- 7 % des français consomment un repas à 5 composantes
- 25 % des produits alimentaires que nous achetons est jeté
- 60 % d'un repas à 5 composantes est consommé
- 70 % d'un repas à 4 composantes est consommé

300 g est la capacité maximum d'ingestion d'un enfant entre 6 à 11 ans. Entre une proposition de 5 ou de 4 composantes, les enfants ingèrent la même quantité mais environ 60 g d'aliments ne partent pas à la poubelle.



Les avantages des 4 composantes pour les enfants sont

- Renforcer la qualité des produits
- Offrir plus de variété
- Adapter les quantités aux besoins nutritionnels des enfants.
- Responsabilité et éducation face au gaspillage
- Gestion de l'appétit

Un menu à 4 composantes entièrement consommé respecte mieux l'équilibre nutritionnel qu'un repas à 5 composantes partiellement grignoté !

UNE « PRO » DU TANGO À PÉRIGNY

Comme vous le savez peut-être déjà, le C.C.A.S de Périgny-sur-Yerres à ouvert au sein de son Périclub, une section « tango argentin ».

Nous avons pu recruter à cette fin, une « pro » de la danse et du tango argentin, et ceci n'est pas un vain mot. Son nom est Sonia Anker, et elle nous arrive de Montreuil (93). Voici son parcours :

Durant ses études supérieures en Lettres Modernes, passionnée pour la danse contemporaine elle s'est formée auprès de grands chorégraphes et professeurs comme Merce Cunningham ainsi que certains danseurs de sa compagnie à Paris et à New York. Après avoir obtenu l'équivalence du diplôme d'enseignement en danse contemporaine, elle a découvert avec bonheur le tango argentin qu'elle a enseigné plus de quinze ans en cours réguliers à Paris et à Montreuil, mais aussi lors de nombreuses éditions du Festival Tango « Par la Côte » et ce dès l'année 2003. Elle a également chorégraphié une courte pièce inspirée du tango, et construite sur de la musique contemporaine, les « Six bagatelles » de Webern.

Ce brillant parcours artistique, le CCAS Pérignon a réussi à l'attirer dans notre commune. Et, nous trouvons, qu'il serait franchement dommage de s'en priver et de passer à côté d'un tel évènement. Alors, nous invitons, tous les amateurs de tango argentin de notre commune ainsi que ceux du Plateau Briard et, pourquoi pas d'ailleurs, à venir nous rejoindre salle Belly, place Boécourt face à la pharmacie, les lundis deux fois par mois à 19h30 pour les débutants et à 20h30 pour les déjà initiés où intermédiaires.

Les prochains cours se tiendront le 18 décembre 2017, les 15 et 29 janvier 2018.

Alain RICHARD

TRICOT ET CROCHETS

Le lundi après-midi depuis le 15 septembre un atelier convivial « tricot et crochet » où CHACUNE APORTE SON SAVOIR, vous accueille dès 14h00 !!

Le point arrière ou avant... jamais entendu parler ? Mais vous avez envie de réaliser quelque chose ?

Venez nous rejoindre, Pierrette se fera un plaisir de vous guider aiguilles ou crochet... Rien ne lui résiste !!!

Allez vite vous inscrire auprès d'Alice du CCAS en Mairie.



SORTIE D'OCTOBRE

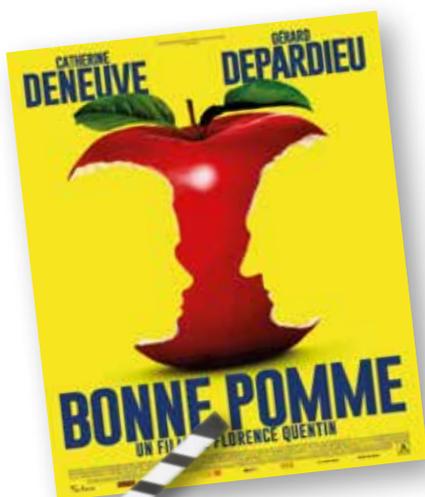
C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que nous avons pris la route le 5 octobre en direction de la Vallée de Chevreuse. Nous avons pu découvrir avec émerveillement le fameux château de Breteuil, célèbre pour les Contes de Perrault.

Henri-François de Breteuil nous a fait un très bon accueil et a partagé notre repas à l'Auberge du Bout de Prés où nous avons dégusté le cochon grillé et les spécialités paysannes.

Après quelques danses endiablées, nous avons pris le chemin du retour... Encore une belle journée partagée !



MARDI CINÉMA



Si on vous dit « mardi cinéma », cela vous dit quelque chose ? Et bien à Périgny, depuis le mois d'octobre 2017, le CCAS vous emmène au cinéma, une fois par mois. Il suffit de s'inscrire au CCAS pour toutes les prochaines séances.

Contactez Alice au 01 45 98 63 20.



BIENTÔT

GOÛTER-DÉBAT

**Mercredi 10 janvier
et 14 février**

Rdv à 15h30 au Périclub.

REPAS À THÈMES

Notez dès à présent
les dates des prochains repas:

« LES ROIS & LES REINES »
Mercredi 31 janvier

« LA MONTAGNE »
Mercredi 28 février

Inscriptions en mairie,
tarif 13 €
Rdv à 12h au Périclub.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

Hommage à tous les Morts pour la France

Quatre-vingt-dix-neuf ans ont passé depuis, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu.

Si l'avant et l'arrière communient dans la fierté nationale, le temps du deuil commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires. La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes, les équilibres mondiaux sont durablement modifiés.

Le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le moral des combattants. L'armée française n'est pas seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les Canadiens mènent l'offensive à Vimy, les Britanniques à Passchendaele, les Italiens sont vaincus à Caporetto.

Les États-Unis s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire.

Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte d'un parent.

En ce jour du 11 novembre, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. À ceux tombés lors de la Grande Guerre, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire.

Voici les noms de nos Pérignons morts pour la France pendant la guerre 1914-18 :

- GAUTIER Adrien Louis
- GAUTIER Alexandre Stanislas Constant
- GAUTIER Alfred Désiré
- GAUTIER Julien Léopold
- GAUTIER Paul Honoré François
- GRIMAUULT Georges Alfred
- GRIMAUULT Léon Eugène Hippolyte
- LETELLIER Alfred Lucien
- LETELLIER Louis Georges
- MARTINET Albert Fernand
- MUSSIER Émile
- RIBACOURT René Léon





Un hommage particulier leur a été rendu en ce jour anniversaire par une cérémonie simple et pleine de recueillement avec les enfants du CMJ, le Conseil Municipal de Périgny, les Maires des Communes alentours, l'Orchestre d'Harmonie Briard, le Chœur Polyvoce, les anciens combattants et notre Député.

Nous ne les oublierons pas.



POÈMES DE L'ARMISTICE

Terribles et longues sont les minutes qui s'écoulent sur nous
Réfugiés dans la terreur, le froid et la gadoue,
Assaillit sans cesse par l'angoisse et la douleur,
Nos cœurs se déchirent lorsqu'un de nos proches meurt,
Au détour d'un sentier, la lumière nous fauche alors,
Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encore,
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici.
À vous jeunes découragés,
À vous de porter la flamme,
Et de garder au fond de l'âme,
Le goût de vivre en liberté.

Lilou RICHARD

Graine de haine

Une guerre n'est qu'un bain de sang inutile

Être soldat c'est vivre dans la destruction et la terreur

Rien ne justifie autant de violence

Rien ne devrait être tel que la guerre

Ensemble, échangeons les armes contre la paix

Antoine BAUDOIN

*Ma chère Marie,
J'espère que tout va bien pour toi.
Tout est arrié. Il y a des fils
barbelés partout. Nous sommes obligés de
changer et de creuser d'autres tranchées.
Nous sommes à peu près 1 million
de soldats et seulement 2 tranchées
sont disponibles. Il y a un avion de
guerre allemand à essayer, une rafale de
batter dans l'école de Georges. Mais il va bien.
J'ai hâte de te retrouver, pense à toi me
fait oublier cette guerre. Je t'embrasse très
fort! Tu me manques beaucoup!*

Tom Albert papa!

Lucie ABOUDI

La guerre n'est pas un jeu.

Elle blesse, elle brûle, elle casse,

Elle tue des milliers de personnes sur son passage.

L'armistice signée le 11 novembre 1918 est une grande victoire pour la France.

Cependant n'oublions pas.

Notre famille a participé à cette guerre terrible.

Si violente, qu'un enfant a du mal à imaginer tous les dégâts qu'une guerre peut causer.

Nous tenons tous à notre vie et espérons ne jamais vivre cela.

Anthony MARTIN

SALON INTERCOMMUNAL DES MÉTIERS D'ART

Avec plus de 2500 visiteurs, la 19^{ème} édition du Salon des Métiers d'Art du Plateau Briard, a rencontré cette année encore un vif succès.

Inauguré par Laurent Cathala, Président de GPSEA, Sylvie GERINTE, maire de Marolles, Laurent PRÉVOST, Préfet du Val-de-Marne, Marie-Paule BOILLLOT, Présidente du comité d'organisation et les représentants de la Chambre de métiers et de l'artisanat et de Val-de-Marne Tourisme et Loisirs, ce salon de grande qualité est devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs.

Plus de 70 exposants étaient présents ce week-end à Marolles pour partager leur art et leur métier rare, ancien et intemporel : céramiste, sculpteur, émailleur, ferronnier, ébéniste, horloger, tapissier, chocolatier ... il y en avait pour tous les goûts.



Rendez-vous en 2018

pour le 20^{ème} anniversaire !



REGARDS D'ENFANTS SUR LE SALON

Vendredi 6 octobre, nous sommes allés au Salon des Métiers d'Art. Nous avons vu plein d'artisans. Certains faisaient de la poterie, des bougies, du chocolat... Cette sortie m'a beaucoup plu.

Mattéo

On a rencontré des personnes qui se sont déplacées pour montrer au public leur métier: il y en avait qui faisaient du chocolat, d'autres confectionnaient des globes avec du plâtre. On a aussi vu ceux qui travaillaient les métaux pour faire des animaux et à un autre stand, des luthiers qui fabriquaient des violons en bois.

Sélénia

Nous avons vu également des bijoux, des vitraux, des sculptures, des vêtements, des chapeaux et de nombreuses autres choses fabuleuses!

Lucie

Nous avons été divisés en plusieurs groupes de 4 et on a répondu à un quizz. Il y avait 20 questions et on devait chercher les réponses auprès des stands. On a appris beaucoup de choses.

Schékina-David

Il y avait des choses magnifiques : des statues, des tissus, des bougies, des carto-

graphies, des instruments de musique. Des choses délicieuses comme le chocolat.

J'ai appris plein de choses, j'ai découvert certains métiers.

Caitlin

J'ai aussi aimé l'atelier : on a fait des bougies avec de la cire d'abeille.

L'apicultrice nous a expliqué plein de choses sur les abeilles : elles butinent du pollen, elle nous a montré où se trouve la reine, où elle pond ses œufs, où on récolte le miel.

Julien

On a fait des bougies avec de la cire d'abeille, elles sont merveilleuses. Nous avons planté dans notre petite bougie une petite abeille décorative.

Anaïs

C'était très joli et ça sentait très bon.

J'ai posé beaucoup de questions sur les abeilles.

Ethan

C'était aussi très bien organisé et très accueillant. Merci beaucoup pour cette sortie.

Camille

ROLLER ARTISTIQUE À PÉRIGNY

Ça roule sur la piste du gymnase Alain Mimoun !



Le club EPAM vous propose un encadrement de qualité permettant une 1^{ère} approche de la glisse puis une spécialisation au roller artistique dès l'âge de 4 ans. Accueillant débutants ou patineurs confirmés, notre école de patinage vous permet d'acquérir ou de perfectionner un savoir faire technique et, selon votre niveau, pourquoi ne pas rejoindre l'équipe de compétiteurs de notre club !

La saison passée a été particulièrement prospère :

Le club a fait le plein de licenciés avec l'effet « Soy Luna » une série Argentine diffusée sur Disney Channel. La Fédération Française de Roller Sports, en partenariat avec DISNEY propose désormais des stages en île de France sur le thème de la série.

Nous avons également obtenu de nombreux podiums aux compétitions nationales et régionales :

Cette année Périgny a remporté 5 médailles aux championnats de France qui ont eu lieu à Gujan Mestras (bassin d'Arcachon), du 05 au 12 juillet 2017.

Un grand bravo à nos trois compétitrices nationales du club de Périgny : Lola Coquet est vice championne de France en figures libres artistique catégorie mini 2, Telma Noël rapporte la médaille d'argent en figures imposées artistique catégorie espoir 1, Estelle Nung est double championne de France en danses imposées et en figures imposées artistique et médaille d'argent en artistique combiné mini 2.

Egalement des podiums en compétitions régionales pour Talia Ligouret Cardoso, Telma Noël, Céline Gomes Da Rocha, Marine Nung, Clara Masson.

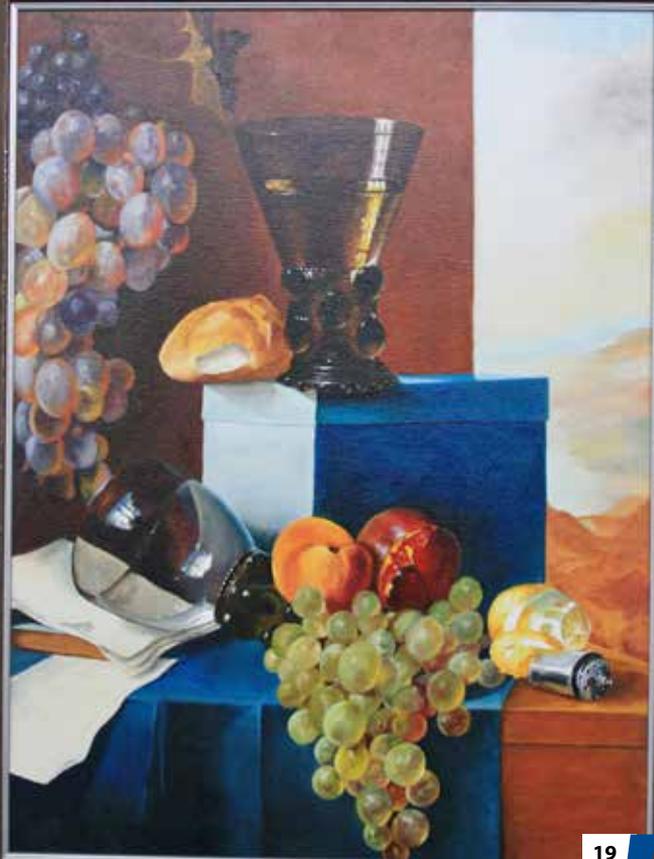


UNE VISITE À LA RENTRÉE DES ARTS

J'ai été très déçu ce mois de mai de ne pas voir à l'affiche mon annuel Printemps des Arts. J'ai été soulagé de savoir qu'il avait été simplement reporté à la rentrée, avec un autre nom évidemment car le printemps n'était plus là. C'est donc à la Rentrée des Arts que je me suis rendu le 30 septembre. Un très original, médiéval, poétique et musical spectacle ouvrait l'évènement : Le Roman de Renart (avec un « t » et non un « d » comme je l'ai appris à cette occasion).

Une belle traduction en décasyllabes, très travaillée illustrée de superbes moments musicaux joués sur un arsenal d'instrument médiévaux faisait ressortir de façon très vivante une partie de ce long récit satyrique qui montre comment la ruse triomphe du droit et de la force. Une belle performance de la troupe « Musica Ficta ».

Puis vint l'exposition, superbe comme chaque année, peut-être plus belle chaque année. J'ai été frappé par la maturité et la vision esthétique d'un certain nombre d'œuvres qui montre à l'évidence que les conseils donnés par le professeur Jakub Kajt transcende l'énergie créative des artistes et donne à cette exposition un excellent niveau dont la commune peut être fière.



RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS

Jouer librement le temps d'un après-midi dans la rue de Mandres

Vous avez peut-être remarqué : la rue de Mandres était fermée, le dimanche 24 septembre après-midi.

Un dégât des eaux ? Des travaux ? Non, une rue aux enfants.

Qu'est-ce qu'une « rue aux enfants » ? Il s'agit d'une rue fermée temporairement à la circulation motorisée. Cela peut être ponctuel ou régulier (mensuel) comme à Montreuil : certains jours à des heures bien précises. Des barrières doivent être placées en suffisance afin de délimiter clairement « la rue aux enfants ». Les enfants peuvent ainsi jouer dans la rue, librement, en toute sécurité.

Pour ce qui est de Périgny, l'initiative est née d'un collectif d'habitants qui a réuni parents, grands-parents, quelques bonnes volontés, ainsi que des associations impliquées dans la vie locale comme « Partage ta rue 94 », le pédibus « À pied les écoliers », « Terre à feu » pour l'expression artistique, l'atelier théâtre « l'Age de Faire », la bibliothèque associative « La Brie qui lit », Périgny Détente et Loisirs pour la restauration et les boissons ; le souhait était de pouvoir organiser un temps convivial, où l'enfant reprendrait un peu son droit à la rue dans un contexte où la voiture impacte l'aménagement des villes, des villages et conditionne nos rapports

à l'espace public. Grâce à cette dynamique, d'autres personnes ont bénévolement prêté main forte à l'initiative comme la vélo-école de Brunoy (leçons de vélo pour adultes), le Vélo Club de la Région de Mandres, le groupe de musique « l'Armée du Chahut », sans oublier des maquilleuses et un concepteur de jeux en bois très appréciés.

Bricole et débrouille étaient les maître mots pour la mise en place des activités (voir les photos) l'occasion pour les enfants de jouer bien sûr, mais aussi de re-découvrir leur environnement, de pratiquer le vélo, la trottinette ou le roller dans la rue, d'être sensibilisés à la sécurité routière.



Les adultes avaient aussi leur place dans la fête : échanges, rencontres, flâneries, test du vélo électrique, réparation de cycles, etc. Car, n'oublions pas ! Une « rue aux enfants » est aussi « une rue pour tous » : une rue qui appartient aussi à ses habitants ; il est essentiel aujourd'hui, à l'heure du Grand Paris, de contribuer à maintenir une qualité de vie dans nos villes et nos villages, qui repose aussi sur la rencontre, le lien et l'implication de ses habitants.

Nous remercions chaleureusement la Ville de Périgny, les bénévoles qui ont assuré les animations et la sécurité de l'après-midi ainsi que les résidents de la rue de Mandres pour avoir « joué le jeu » ; tous ont permis au village de Périgny de retrouver son âme d'antan le temps d'un après-midi, au son de l'accordéon, entre jeux de billes et galopades, dans une rue sans voiture.



**Barbara et Vincent pour Le collectif
« Rues aux enfants, rue pour tous »
de Périgny**

Tél : 0661176056

Mail : partagetarue94@gmail.com

À
SAVOIR !

- * Quelques ressources sur la démarche « Rues aux enfants, rue pour tous » : <http://www.ruesauxenfants.com>
- * Le collectif qui a initié ce projet compte reconduire la Rues aux enfants en septembre 2018 ; il est possible de rejoindre la dynamique !

CHER LAVOIR, TE VOICI MIS À L'HONNEUR APRÈS AVOIR TANT SERVI

Dans l'ensemble, les lavoirs représentent un patrimoine communal précieux et couteux pour l'époque de leur construction au 19^e siècle. Ils ont représenté un confort évident de travail pour les femmes qui jusqu'alors allaient à la rivière pour laver le linge. La machine à laver les a rendus inutiles, bacs à fleurs ou nid d'hirondelles voici leur sort actuel. Le meilleur pour eux c'est d'être encore en eau.

Notre lavoir est couvert de tuiles plates, son bassin est rectangulaire et l'eau affleure, à peine plus basse que le dallage. Il est de type pluvium, c'est-à-dire alimenté grâce à son toit en partie par l'eau de pluie, mais aussi par une source. Il possède plusieurs pans de toiture à double versant ; il est encadré par des poteaux pour les versants intérieurs et par des murs en pierres pour les versants extérieurs. Le bassin est entouré par une bordure de grandes pierres plates légèrement inclinée. Sa particularité que l'on ne retrouve plus dans les lavoirs de la région ce sont les barres en bois qui pouvaient être en métal pour tordre le linge, pour battre les draps, pour faire partir le savon et la crasse et pouvoir grâce à eux avec moindre fatigue essorer plusieurs fois. Ces barres servaient aussi à déchiffrer les draps et à les pré égoutter avant le séchage.

Mais, nous avons perdu ce lieu de vie réservé aux femmes, une sorte de double du café de village pour les hommes.

Au lavoir, « on lave le linge mais on salit les gens » telle est sa réputation. Distingué pour être un lieu de médisance, il n'excluait pas la solidarité, ne serait-ce que pour tordre le linge à deux en sens inverse. En outre, la qualité du linge montrait la valeur de la maison et sa prospérité, ainsi le fait d'exposer son linge était une manière de révéler son intimité et cela rapprochait les gens.

Nous sommes fiers d'avoir pu te conserver cher Lavoir, il y a maintenant quelques années que ta dernière lavandière est partie, ce texte sera pour elle, Madame FORTRY qui chaque samedi partait avec sa brouette, son battoir, son cabasson, sa brosse et sa saponière pour laver son linge au lavoir car son mari était allergique au produit de lessive, elle revenait satisfaite mais avec les mains bleues et le dos cassé, heureuse de continuer ce rite comme sa grand-mère Luce.

Au milieu du 19^e siècle, les autorités prennent conscience que l'eau pourrait être un vecteur de contagion et que le linge pouvait être porteur de germes malsains, c'est à la suite de cette prise de conscience que des lavoirs furent érigés dans toutes les villes et villages de France.

En 1852, il existait à Paris 93 lavoirs puis ce fut le chaudron, les bateaux lavoirs, la lessiveuse et la machine à laver.

En 1852 17 bateaux lavoirs étaient sur le canal ST Martin, les 4 derniers bateaux lavoirs de Paris disparaissent pendant la 2^e guerre mondiale.

En 1950 72 % des communes n'ont pas l'eau courante

En 1960 40 % des logements Français sont dépourvus d'eau courante

En 1970 76 % de la population est desservie en eau

En 1982 0,8 % des foyers n'ont pas d'eau

BRAVO le PROGRÈS !

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

Finances

- 1• Décisions modificatives. **Adoptées à l'unanimité**
- 2• Tarifs locations de matériels 2018. **Approuvé à l'unanimité**
- 3• Renouvellement de l'adhésion au Fonds Solidarité Habitat (FSH) **Approuvé à l'unanimité**

Affaires générales

- 4• Actualisation de la délibération sur la période d'astreinte des Services Techniques de la ville. **Adopté à l'unanimité**
- 5• Autorisation de signature de l'avenant « Marché de Restauration Scolaire » modifiant le nombre de composantes d'un menu **Approuvé à l'unanimité**
- 6• Autorisation de signature de la convention entre la Ville et une Auto-École pour la mise en place de la Bourse au Permis à destination des Pérignons **Approuvé à l'unanimité**
- 7• Avis sur la mise à jour des statuts du Syndicat d'Action Foncière 94 **Adopté à l'unanimité**
- Avis sur la mise à jour des statuts du SyAGE à compter du 1er janvier 2018 **Adopté à l'unanimité**
- 8• Avis sur l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à la compétence « mise en œuvre du SAGE » du SyAGE **Adopté à l'unanimité**
- 9• Avis sur le retrait de la commune de Tigery du SyAGE **Adopté à l'unanimité**

TERRITOIRE Grand Paris Sud Est Avenir

- 10• Avis sur l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir au SyAGE au 1er janvier 2018 **Adopté à l'unanimité**
- 11• Autorisation de signature de la convention financière à compter du 1^{er} janvier 2018, suite au transfert des équipements culturels et sportifs. **Adopté à l'unanimité**
- 12• Autorisation de signature de la convention de services partagés entre la Ville et le Territoire à compter du 1^{er} janvier 2018, suite au transfert des équipements culturels et sportifs. **Adopté à l'unanimité**

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- 04/08/2017 : Roxanne ROUSSEAU WATELLIER à Quincy-sous-Sénart
- 04/09/2017 : Ibrahima DIOP à Corbeil-Essonnes
- 25/09/2017 : Jade MEZOUAGHI à Villeneuve-Saint-Georges
- 07/10/2017 : Margaux COUSIN à Quincy-sous-Sénart
- 23/10/2017 : Kevin NSINGIZUMUKIZA NDWANIYE à Quincy-sous-Sénart
- 30/10/2017 : Théa SAINSEAUX à Créteil

DÉCÈS

- 02/08/2017 : Raymond LEMOINE
- 31/08/2017 : Issam ABD-ALSAMAD
- 19/10/2017 : Marcelle BAZONNAIS veuve RIBAUCCOURT
- 04/11/2017 : Serge HELLET

N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage..... 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF
6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 9401 45 17 95 52

SAMI 15

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI

- 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

- Sylvie NAPOLEONI Marie Christine TOULET Cabinet .01 45 98 91 27
- Anne SONNIER soins à domicile.....01 45 98 76 49

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE, 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ
10, rue des Charmes.....06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

- Numéro national 08 842 846 37

DÉCEMBRE

- SAMEDI 16 • **Représentation théâtrale**
au gymnase Alain Mimoun
- DIMANCHE 17 • **Repas des anciens**
- LUNDI 18 • **Conseil Municipal**
à 19h en mairie
- JEUDI 28 • **Randonnée organisée
par le Conseil des Sages**
rendez-vous devant la Mairie

FÉVRIER

- JEUDI 8 • **Randonnée organisée
par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 14 • **Goûter débat**
à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 22 • **Randonnée organisée
par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 28 • **Repas à thème**
à partir de 12 h - Périclub

JANVIER

- MERCREDI 10 • **Goûter débat**
à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 11 • **Randonnée organisée
par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- JEUDI 25 • **Randonnée organisée
par le Conseil des Sages**
rendez-vous à 14 h devant la Mairie
- MERCREDI 31 • **Repas à thème**
à partir de 12 h - Périclub